

ENNEVELIN

Construction d'équipements communaux

Etude de faisabilité

Projet à long terme

JUIN 1990



Regard sur le site



L'entrée de la mairie se fait sur un pignon, en retrait de la place.

La peinture blanche du pignon vient rompre l'unité originelle du bâtiment, en brique rouge sur ses autres faces.



Les bâtiments abritant les vestiaires du football sur la rue Calmette Guérin sont d'une architecture médiocre. Ils génèrent, avec l'espace libre en enrobé qui leur fait face, une sorte de délaissé. L'espace dilaté n'est pas à l'échelle de l'architecture qui le borde.



La clôture de l'école sur la rue Lamartine, en plaques de ciment, est très dévalorisante pour la rue.

Principes d'aménagement

L'organisation urbaine

Le prolongement du cheminement piétonnier venant de l'église à travers la cour de l'école pour rejoindre la place Jean Moulin peut être l'occasion d'ouvrir la mairie sur un espace intérieur, protégé des véhicules automobiles et agréablement planté, offrant un caractère très convivial.

Les pignons de l'école et de la mairie peuvent alors servir à la création d'une "porte" symbolique, affichant la signalétique de la mairie.

L'accès à la mairie peut alors se faire au centre du bâtiment, ce qui offre des avantages certains dans la distribution des pièces du bâtiment.



Enfin une pente douce peut permettre de regagner le niveau du rez-de-chaussée de la mairie et satisfaire ainsi le confort d'accès pour les handicapés.

Le programme

- Mise aux normes de la mairie et des services sanitaires et sociaux (handicapés, sécurité).
- Remise en état du gros œuvre (charpente en mauvais état).
- Réaménagement des locaux existants.

A Amélioration de l'accueil : un guichet, confidentialité à respecter.

Bureaux pour trois personnes.

Salle du Conseil pour 19 Conseillers.

Salle du cadastre.

Archives.

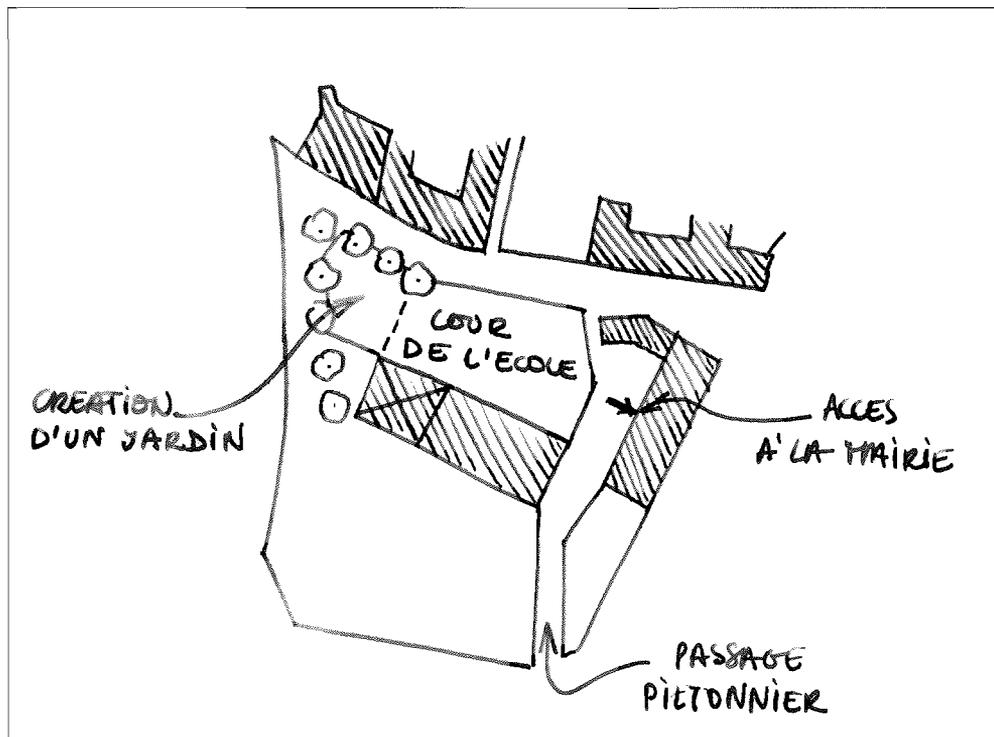
B Salle des associations (une vingtaine de personnes par réunion).

C Permanences de la Sécurité Sociale.

Consultation des nourrissons.

D Disparition à terme des vestiaires de foot-ball qui seront rapprochés du nouveau complexe sportif.

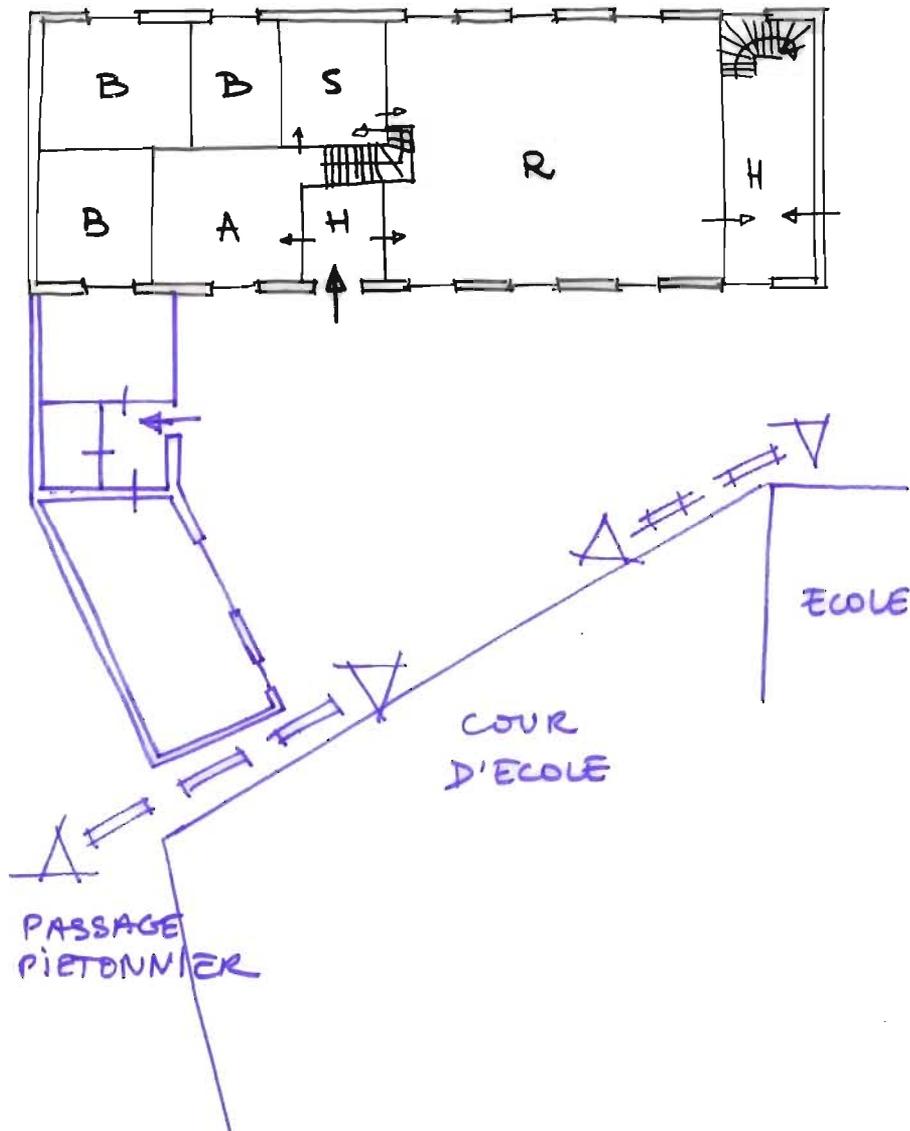
Principes d'aménagement



- Prolongement du cheminement piétonnier.
- Végétalisation de abords de l'école et de la mairie de manière à renforcer le caractère rural de la commune.

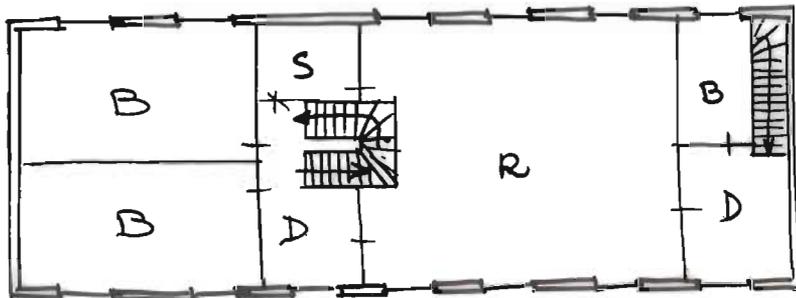
Proposition rez-de-chaussée

Echelle 1/200

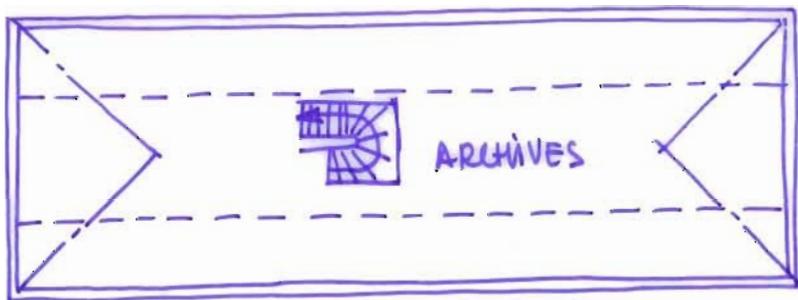


Proposition premier étage et combles

Ehelle 1/200

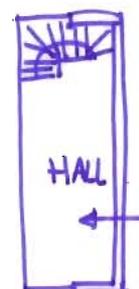


PREMIER ETAGE

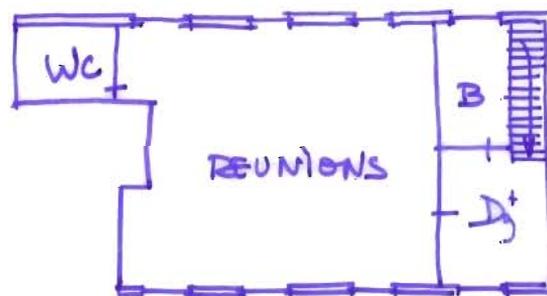


COMBLES

Fonctionnement autonome des locaux réservés aux associations.



Rez-de-Chaussée



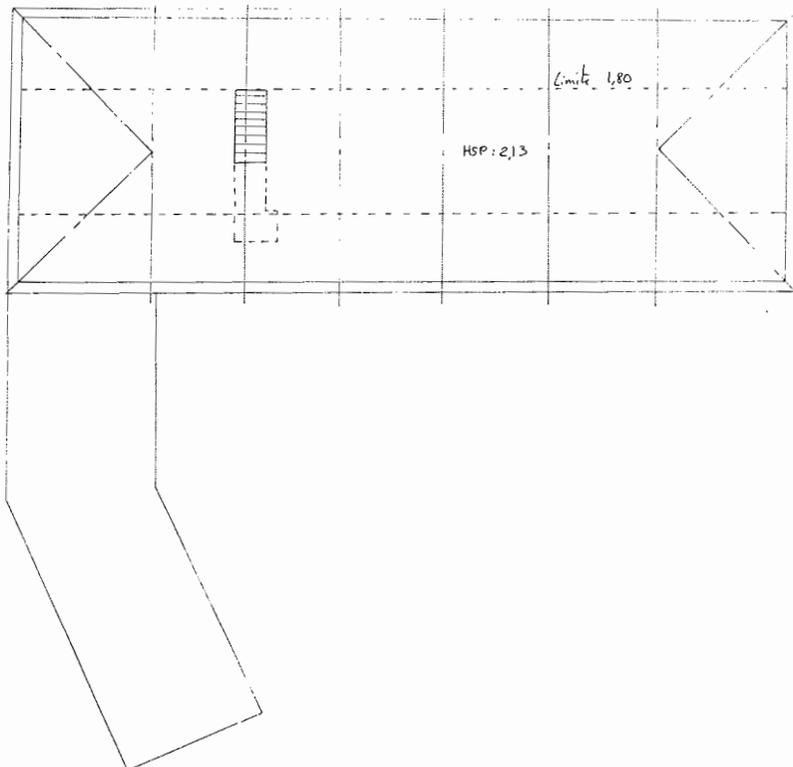
1er étage

Relevé succinct



Premier étage

Echelle 1/200



Combles

Echelle 1/200

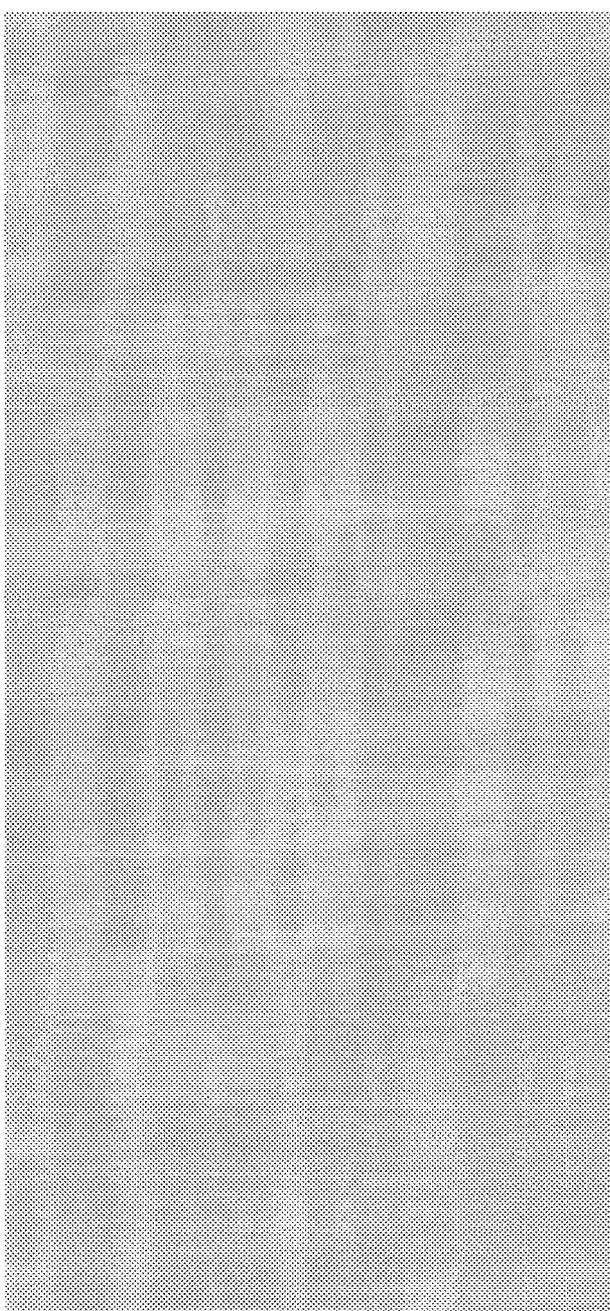
Relevé succinct

Rez-de-chaussée

Echelle 1/200



Bibliographie



Equipe permanente attachée au secteur :

<i>Architecte</i>	<i>Fanny Frigout</i>
<i>Ecologue</i>	<i>Ahmed Rebaï</i>
<i>Paysagiste</i>	<i>Jean-Marc Lemoing</i>
<i>Assistant d'étude</i>	<i>Didier Escherich</i>
<i>Secretariat</i>	<i>Monique Dhoedt</i>

***Ce document a été réalisé
Fanny Frigout Architecte***